



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
École St-Édouard

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 1^{er} juin 2011 à 18h00 à l'école Saint-Édouard.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

France Bisson,	représentante du personnel de soutien
Peter Boehmer	parent
Marie-Michèle Brisson,	représentante du service de garde
Suzanne Labranche,	parent
Élise Larose	enseignante
Kimberley Lightbody	parent, PRÉSIDENTE
Hugues Nadeau,	Parent, VICE-PRÉSIDENT
Ghislaine Plouffe,	enseignante
Ginette Roy,	enseignante

ÉTAIENT ABSENTS :

Alexandre Lavoie,	parent
-------------------	--------

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Daniel Bédard,	directeur de l'école
----------------	----------------------

PUBLIC PRÉSENT

Aucun public présent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Kimberley Lightbody, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Suzanne Labranche et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec ajouts au point 5 : Famille Tremblay, Prochaine rencontre.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA RENCONTRE DU 18 AVRIL ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI.

Il est proposé par Marie-Michèle Brisson et résolu que les procès-verbaux de la rencontre du 18 avril et de la séance extraordinaire du 19 mai soient adoptés avec la modification suivante : sur le procès-verbal du 18 avril changement de la date au point 3, devrait être 14 mars 2011.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

13CE1011-035

13CE1011-036



No de résolution
ou annotation

13CE1011-037

5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

Prévisions budgétaire 2011-2012 :

Le directeur présente et explique la prévision budgétaire pour 2011-2012. Il ajoute qu'il s'agit d'une prévision et que le budget réel avec les coupures du MELS sera approuvé en octobre 2011. La direction informe les membres que les directions d'école de la commission scolaire ne veulent pas que les services aux élèves soient touchés par les coupures.

Il est proposé par Suzanne Labranche, secondée par Peter Boehmer, que les prévisions budgétaires 2011-2012 telles que présentées par la direction soient approuvées.

Adoptée à l'unanimité

Ginette Roy demande quand les enseignantes doivent faire une demande afin de réviser le montant attribué par élève pour les sorties éducatives et sportives. La direction répond que la demande devra être faite en septembre, avant de faire le budget final.

Code de vie révisé :

Hugues Nadeau trouve que le code de vie est très lourd (port d'arme, drogue, ...). La direction répond que le code de vie est là pour uniformiser les règles. Ghislaine Plouffe dit que le permis de conduite est plus adapté aux élèves mais que le code de vie est nécessaire.

Corrections à faire dans le code de vie. Il faut enlever « *Je parle français en tout temps dans l'école...* » sous le titre « *Je me respecte, je respecte les autres et mon environnement quand...* » et faire un paragraphe distinct avec la règle de la langue parlée à l'école et les conséquences du non-respect de cette règle.

Le code de vie sera corrigé et approuvé par courriel.

Approbation des effets scolaires à payer à l'école : Il est proposé par Marie-Michèle Brisson, secondée par Élise Larose, que les listes d'effets scolaires soient approuvées. Il faut toutefois tenir compte que les prix peuvent changer légèrement (inflation).

Approuvé à l'unanimité

Les listes des effets scolaires à se procurer pendant l'été : Il est proposé par Élise Larose, secondée par Marie-Michèle Brisson, que les listes d'effets scolaires à se procurer pendant l'été soient approuvées.

Approuvé à l'unanimité

Approbation des frais reliés à la surveillance-midi :

Il est proposé par Hugues Nadeau, secondé par Suzanne Labranche, que les frais reliés à la surveillance-midi soient approuvés.

Approuvé à l'unanimité

Organisation scolaire 2011-2012 :

La direction informe les membres du nombre de classes pour l'année scolaire 2011-2012. 2 classes en maternelle et 1 classe pour chaque niveau du primaire (1^{re} à 6^e année). Pour un total d'élèves, au 1^{er} juin 2011, de 172 élèves.



No de résolution
ou annotation

Les membres demandent s'il est possible de faire quelque chose pour qu'une 2^e classe de 2^e année ouvre. Le maximum d'élèves pour un groupe de 2^e année est de 24 et présentement il y a 25 élèves inscrits en 2^e année avec la possibilité de 4 doubleurs. Les membres du CE et les enseignantes composeront une lettre. La direction dira aux membres à qui ils doivent envoyer cette lettre.

Famille Tremblay :

1 parent est allé voir la direction et a remis en question l'aide donnée à la famille Tremblay car elle n'avait pas d'assurance. Une lettre a été envoyée et la direction a donné la permission aux parents bénévoles d'envoyer cette lettre via les élèves en autant que l'équipe-école ne soit pas impliquée dans cette démarche. Kimberley Lightbody demande si le CE pouvait faire quelque chose pour venir en aide à la famille. Elle demande aux membres d'y penser et de faire des suggestions à la prochaine rencontre.

L'école, pour sa part, a permis la transmission de la lettre et assume les frais d'aide aux devoirs. Le service de garde pour sa part assume les frais de garde. Les repas du dîner de la famille sont payés jusqu'à la fin de l'année.

Selon les membres, d'un côté certains parents ne veulent pas que l'école s'implique et de l'autre, les profils du programme international (altruisme, ouvert d'esprit,...) qui rejoignent la demande d'aide pour la famille Tremblay.

Prochaine rencontre :

Proposition de faire la dernière rencontre de l'année au Star Café le 13 juin. La confirmation du lieu de la rencontre sera sur la prochaine convocation.

6. INFORMATIONS ET DEMANDES DU COMITÉ DE FINANCEMENT DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE

Peter Boehmer, Kimberley Lightbody et Suzanne Labranche ont des devoirs à faire pour la carte du monde.

La direction s'est informée sur les règles à respecter pour l'émission des reçus d'impôt. Les reçus peuvent être donnés sur la partie du montant qui excède les frais fixes, par exemple, si, pour un élève le parent paie 200\$ et que les frais fixes sont de 180\$, il pourrait recevoir un reçu déduction d'impôt pour un montant de 20\$.

Une suggestion de la commission scolaire est d'expliquer que le montant de base pour le programme international est de 245\$ par élève et que, puisque la ville de Lac Brome fait un don, la contribution des élèves habitant sur le territoire de la ville de Lac Brome serait réduite de 65\$ qui est le montant du don par élève (245\$ - 65\$ (don) = 180). Les frais fixes pour les élèves habitant sur le secteur de la ville de Lac Brome seraient donc de 180\$ et tous les autres élèves devront payer le montant de base, soit 245\$.

Les membres demandent s'il y a eu des démarches prises par le groupe de parents (Alexandre Thibodeau et d'autres parents) pour demander du financement à la commission scolaire. La direction pense qu'il n'y a pas de démarche de commencée pour cette demande et que ce n'est peut-être pas le bon moment à cause des compressions budgétaires. Il informe aussi les membres qu'il n'a pas eu de retour sur le financement des autres commissions scolaires.

8h00 Hugues Nadeau propose une prolongation de la rencontre de 15 minutes.



No de résolution
ou annotation

7. INFORMATIONS ET DEMANDES DE LA COORDONATRICE DES PARENTS BÉNÉVOLES

Aucune information.

8. INFORMATIONS ET DEMANDES DES ENSEIGNANTS

Le groupe de maternelle ira au bureau de poste et à la bibliothèque à pieds le 1^{er} juin et à la pharmacie le 8 juin.

Il est proposé par Marie-Michèle Brisson, secondée par France Bisson, que les activités décrites ci-dessus soient approuvées.

Approuvée à l'unanimité

Le 17 juin les groupes de maternelle, 1^{re} et 2^e année iront chez la famille Lightbody-Lucas pour la journée. Une biologiste sera présente et fera des animations afin de faire connaître aux élèves la faune et la flore de la région.

Il est proposé par Marie-Michèle Brisson, secondée par France Bisson, que l'activité du 17 juin soit approuvée.

Approuvée à l'unanimité

Ginette Roy propose, comme campagne de financement la vente de fromage qui remplacerait la vente de chocolat. Il faudrait une approbation du CE dès maintenant car il faudrait commencer cette campagne en septembre afin de pouvoir livrer avant la période des fêtes.

Il est proposé par Marie-Michèle Brisson, secondée par France Bisson, que la vente de fromage soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité

Élise Larose présente aux membres le livret qu'elle a réalisé et qui servira de matériel pour les demandes de don du comité de financement. Le document reste à compléter car il manque des photos pour le 3^e cycle.

9. SUIVI DES APPROBATIONS PAR COURRIEL

Approbation par courriel du pique-nique du service de garde le 19 mai et le « land art » le 6 juin pour les élèves de 4^e année.

10. INFORMATIONS ET DEMANDES DU SERVICE DE GARDE ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Le pique-nique sera reporté au 13 juin.

Marie-Michèle Brisson présente la programmation des journées pédagogiques 2011-2012. L'escapade en train du 10 avril reste à confirmer.

Il est proposé par Ginette Roy, secondée par Suzanne Labranche, que la programmation des journées pédagogiques soit approuvée.

Approuvé à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Marie-Michèle Brisson présente les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2011-2012.

Il est proposé par Ginette Roy, secondée par Suzanne Labranche, que les règles de fonctionnement du service de garde soient approuvées.

Approuvé à l'unanimité

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

Aucune information.

12. PAROLE AU PUBLIC

13. VARIA

Peter Boehmer dit qu'il n'a pas été satisfait du déneigement et fera une plainte l'hiver prochain s'il n'y a pas de changement.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ghislaine Plouffe et résolu que la séance soit levée à 20h10.

Adopté à l'unanimité

13CE1011-038

Signature
Présidente

Signature
Directeur